



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-136192>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **25-136192**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-91368

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 11/08/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint-Maurice

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21940069400010

Ville : Saint-maurice cedex

Code postal : 94415

Grouperement de commandes : Non

Département(s) de publication : 94

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de sécurisation et de surveillance des bâtiments publics

Code CPV principal - Descripteur principal : 79710000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché porte sur des prestations de sécurisation et de surveillance des bâtiments publics de la Ville de Saint-Maurice. Il est divisé en 2 lots distincts : Lot 1 : Surveillance et sécurisation des bâtiments publics tout au long de l'année par vidéosurveillance. Les prix applicables à ces prestations sont forfaitaires et sont définis dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF). Lot 2 : Emploi d'agents de sécurité et de SSIAP et de maitres-chiens pour la sécurisation des différents évènements organisés sur la voie publique ou dans les bâtiments communaux. Les prix applicables à ces prestations sont unitaires sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel 30 000 € HT. Le présent marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois et est reconductible tacitement 2 fois 12 mois sans que sa durée maximale ne puisse excéder 3 ans.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le lot n°1 est déclaré sans suite, en application des articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code de la commande publique. Cette décision repose sur un motif d'intérêt général, à savoir l'insuffisance de concurrence constatée pour ce lot, ne permettant pas de garantir une mise en concurrence effective et satisfaisante. Concernant le lot n°2, il a été décidé d'attribuer le marché à la société NORISK SECURITE domiciliée au 101 rue Charles 93700 Drancy - SIRET 802 182 048 00032. Courriel : contact@norisk-securite.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/12/2025